https://leplanduloup.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article13





PEAC niveau 3ème

- Les Parcours - Parcours Artistique et Culturel -

Publication date: jeudi 22 mars 2018

Copyright © Collège Le Plan du Loup - Tous droits réservés

Classes de troisième

« Le portrait et l'art militant au 20è siècle »

Il peut être évalué dans le cadre de l'épreuve orale du DNB (100 points). Les critères retenus permettront d'évaluer la manière dont l'élève s'est approprié les trois aspects du parcours : Rencontres, pratiques, connaissances.

Pour cela un travail est demandé à l'élève tout au long de l'année mais plus généralement tout au long du cycle. Il s'agira de :

- Constituer un porte-vues papier ou numérique (FOLIOS) pour conserver les travaux effectués tout au long du parcours. Il comprendra les fiches des œuvres et morceaux musicaux étudiés en classe mais également des fiches personnelles évaluées en fin de cycle.
- Visite d'un musée pris en charge par l'établissement.
 (Pour les 3èmes en 2018 : Visites de l'exposition LOS MODERNOS et de la FONTAINE BARTHOLDI « Le char triomphant de la Garonne » de la place des Terreaux).
- Remplir une fiche pour chacune des œuvres traitées en classe, compléter effectuer quelques recherches sur l'auteur pour compléter les informations apportées par les professeurs.

Visite individuelle au minimum d'au moins un musée, d'un opéra, d'une pièce de théâtre ou d'une exposition recommandée. (Le cinéma Mourguet organise cette année 4 représentations d'opéra, et 3 films sur l'impressionnisme, le MBA de Lyon est gratuit pour les élèves, Le musée Couty vient d'ouvrir).

Choisir une œuvre (musicale, peinture, sculpture ou théâtrale) connue ou exposée dans un musée ou dans un lieu d'exposition pour en faire une étude synthétique.

Travail de groupe : Réalisation d'un diaporama (5 diapos) autour d'une œuvre et de son auteur.

Connaitre au moins une œuvre musicale du 20è siècle, son auteur, le contexte historique s'y rattachant.

Constituer une fiche sur une BD, un roman, un chant, un film, un poème ou un événement sportif en rapport avec le thème du PEAC.

Présentation d'une réalisation personnelle (arts plastiques, éducation musicale ou travaillée dans le cadre d'activités périscolaires) : explications sur les techniques et le choix de cette création.

Le choix du contenu de l'épreuve orale du DNB : Parcours Avenir (conseillé aux élèves souhaitant être orientés en LP), PEAC, Citoyen ou EPI (thème retenu par les professeurs) sera effectué au retour des vacances de février. Les élèves pourront être accompagnés par des professeurs volontaires entre mars et mai.

Le choix deviendra définitif interviendra le lundi 7 mai, plus aucun changement ne sera alors possible.